

Table des matières

1	Introduction	2
2	Le corps, lieu de l'intimité, a émergé au cours des siècles comme un enjeu politique et social	3
2.1	La « découverte » du corps	3
2.1.1	Le corps négligé	3
2.1.2	Le corps est devenu au cours du XIXe et XXe siècle un enjeu politique et social	5
2.2	Cette émergence du corps a-t-elle le sens d'une libération ou d'un assujettissement du corps?	6
2.3	Vers une libéralisation des corps	6
2.3.1	Mais des processus de domination et de contrôle des corps demeurent voire s'accroissent	7
3	Les progrès technologiques et scientifiques n'ont cessé de repousser les limites du corps. Mais la vulnérabilité du corps humain paraît cependant de plus en plus grande face aux nouveaux risques contemporains, ce qui appelle à repenser une politique du corps.	9
3.1	Les avancées scientifiques, technologiques et médicales, repoussent les limites naturelles du corps, et en redéfinissant les possibilités : un corps sans limites?	9
3.1.1	Les progrès médicaux ont permis de renforcer le corps	9
3.1.2	Les progrès technologiques permettent d'augmenter le corps : vers le dépassement du corps?	11
3.2	Cependant, le corps est vécu comme le lieu d'une vulnérabilité toujours plus grande face aux risques contemporains. Ce qui appelle à repenser une politique du corps.	13
3.2.1	Un corps de plus en plus vulnérable	13
3.2.2	Des pistes pour une nouvelle politique du corps, qui réponde à la demande sociale de prise en charge de la vulnérabilité du corps.	14
4	Conclusion	16

I Introduction

Partons de deux représentations du corps : d'une part, le corps d'athlète de Léon Marchand, corps musclé et vigoureux d'un nageur qui détient à l'âge de 20 ans le record du monde du 400m et 200m 4 nages, et représente un grand espoir tricolore de médaille pour les prochains Jeux olympiques. D'autre part, le corps affaibli d'un patient allongé sur un lit d'hôpital dans un service de réanimation lors de l'épidémie de Covid19, corps qui ne vit encore que parce qu'il est relié à des machines l'aidant à respirer. Qu'il soit mis à l'honneur et loué pour sa vigueur et sa puissance à l'occasion des prochains Jeux olympiques, ou bien pris en compte dans sa grande fragilité via la mise en place d'actions visant à en garantir la préservation, **le corps est au coeur de nombreuses politiques publiques.**

Or, une telle prise en compte par les pouvoirs publics du corps n'a rien évident : le corps est avant tout quelque chose d'intime, qui renvoie à une expérience personnelle. Cette expérience quotidienne du corps se déploie selon une double modalité : le corps peut être vu comme un objet (« j'ai un corps » au sens où je peux me l'approprier, en lui donnant un certain aspect via des pratiques comme le sport, le maquillage, l'alimentation), mais il est aussi **un corps-sujet** en ce qu'il ne peut jamais être mis à distance de l'individu, il est ce qui constitue sa personne.

Si le corps est le support essentiel et constitutif de la personne, il est aussi ce par quoi l'individu apparaît aux autres : le corps est l'interface entre l'individu et la société. La société peut donc agir sur les corps, que ce soit de manière directe (par des mesures politiques, comme la réglementation des naissances), ou indirecte (par des normes culturelles établissant des critères de beauté auxquels les individus essaient de se conformer).

Le corps est aujourd'hui un lieu d'investissement très fort, car il est devenu à partir du XVIII^e siècle le support de l'identité individuelle : la quête du bien-être passe par l'écoute de son corps, l'entretien de son corps, le soin du corps. Ce quasi culte du corps conduit à en repousser les limites (allongement de la durée de vie, performances sportives toujours plus grandes...), et à créer une forte demande sociale de protection du corps, et de prise en charge par la société des risques qui peuvent le fragiliser (la vieillesse, les épidémies,...).

Problématique : Si le corps est devenu un enjeu politique au cours des siècles, est-ce pour en favoriser l'émancipation, ou bien pour développer le contrôle politique et social exercé sur lui ?

NB : nous ne développerons pas ici le rapport du corps à l'alimentation, mais toutes les connaissances issues du cours sur l'alimentation se rapportant à ce sujet peuvent bien évidemment être mobilisées.

2 Le corps, lieu de l'intimité, a émergé au cours des siècles comme un enjeu politique et social

2.1 La « découverte » du corps

2.1.1 Le corps négligé

Une double tradition de pensée dualiste, opposant le corps à l'âme, a conduit à définir le corps négativement : (i) la pensée antique, qui le conçoit comme un obstacle à la fois à la connaissance, et à ma liberté.

- **Dès l'Antiquité, le corps est perçu comme un fardeau** : il est le « tombeau » de l'âme, écrit Platon dans le Gorgias, car le corps est du côté du sensible, il appartient au monde corruptible, et s'oppose à l'âme qui, elle, est du côté de l'intelligible, du monde éternel des idées. Le corps est aussi vu comme un obstacle à l'activité de l'âme qu'est la pensée : dans le Phédon, Platon souligne ainsi que la maladie, les désirs, les peurs qui affectent notre corps nous empêchent de penser.

- **Le corps n'a aucune valeur propre** : dans le mythe du Protagoras, Platon raconte comment Épiméthée distribue des qualités naturelles à tous les animaux, cherchant à équilibrer la répartition afin de pouvoir régler la concurrence entre les animaux (la force à certains, la rapidité à d'autres, etc). Mais, dans cette répartition, il oublie l'homme. L'homme est « nu, sans chaussures, sans couvertures, sans armes ». Caractériser le corps de l'homme par le dénuement revient à le caractériser avant tout par la privation. Selon ce mythe, naturellement parlant, le corps humain est un corps déficient.

- **Le corps est un obstacle à ma liberté** : La pensée stoïcienne pousse cette idée le plus loin. Selon les stoïciens, ce qui me définit, c'est ce qui dépend de moi. Or le corps échappe à mon emprise, car des maladies peuvent l'affecter, que je le veuille ou non. **Épictète conclut ainsi dans ses Entretiens que « mon corps n'est rien pour moi ».**

(ii) **La pensée chrétienne, bien que complexe au sujet du corps, a aussi beaucoup influencé la perception du corps, comme ce qui renvoie aux limites et aux faiblesses de l'homme.**

- **Les ambivalences de la pensée chrétienne** : dans la Genèse, Adam et Eve mangent du fruit que Dieu leur avait interdit de goûter. Dieu les punit ainsi que toute leur descendance, en leur ôtant l'immortalité du corps et les soumettant au règne de la souffrance et du besoin, notamment du désir sexuel rebelle à leur volonté. Pourtant, dans le christianisme, Dieu s'incarne et prend la condition humaine. Saint Augustin explique ce paradoxe dans La cité de Dieu : le corps n'est pas au principe du mal, c'est notre âme qui nous rend vertueux ou vicieux, et non notre corps. Le corps est originellement bon.

- L'historien Jacques Gélis, dans Histoire du corps (2005) montre qu'il y a un double mouvement d'anoblissement et de mésestime du corps dans le discours chrétien et les pratiques associées. Le corps du croyant peut être l'objet de mortifications diverses, comme le jeûne par exemple, afin de prendre part à la Passion du Christ. Georges Vigarello dans un article sur l'histoire de la fatigue, paru dans la revue Esprit en 2021, thématise la notion de

fatigue-rachat chez les religieux à l'époque médiévale, c'est-à-dire l'idée que par cette fatigue du corps, l'individu rachète les fautes des hommes. Mais chez certains saints, le corps devient aussi le lieu d'une union à Dieu prenant la forme d'une extase sensible : Jean de la Croix parle ainsi de l'amour divin comme d'un amour charnel. On observe ainsi pendant l'Antiquité et l'époque médiévale, des pratiques d'ascèse, c'est-à-dire d'indifférence, voire de mépris du corps.

On observe dans l'Antiquité deux grands courants d'ascèse :

- **Le premier qui voit dans le corps un obstacle à l'exercice de l'intelligence** (cf Platon, Gorgias, Phédon) : l'ascèse-purification. La vie philosophique s'identifie alors à un long entraînement à « mourir et être mort » (Phédon), c'est-à-dire que l'on s'efforce de vivre dans le seul exercice de l'intelligence, en refoulant les sensations confuses qui émanent du corps.

- **Le second courant prône l'ascèse comme un retour à la nature.** Contrairement au premier, il ne s'agit pas de se référer à une instance transcendante. La nature est valorisée au nom d'un idéal de vie facile : par l'ascèse, il s'agit de retrouver le goût des choses simples, comme le goût de l'eau. L'école cynique a développé cette pensée, autour de Diogène.

La connaissance du corps humain n'en est qu'à ses prémices, car elle repose principalement sur l'observation extérieure des corps. • Roger Dachez dans Histoire de la médecine de l'Antiquité au XXème siècle (2004), souligne **le rôle d'Hippocrate**, le plus influent médecin de l'Antiquité, qui développe la théorie des humeurs, qui sera prolongée par la suite par Galien et jouera un rôle prépondérant dans l'histoire de la médecine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle : la santé de l'âme comme celle du corps réside dans l'équilibre des humeurs (sang, phlegme, bile jaune, bile noire) et des qualités physiques (chaud, froid, sec, humide) qui les accompagnent. Tout déséquilibre menace la santé du sujet. Au nom d'Hippocrate est aussi attaché le « Serment », texte fondateur de la déontologie : il met en avant des éléments aussi essentiels que l'intérêt primordial du malade, la probité du médecin ou encore le secret médical.

- Mais l'anatomie et surtout la physiologie demeurent mal connues. En raison d'un tabou persistant, les dissections humaines ne sont pas pratiquées. La cause des contagions reste inconnue, les micro-organismes ne pouvant être observés, avec les outils d'alors.

Dans les arts, lorsque le corps est représenté, ce n'est pas tant la réalité du corps qui est imitée, mais on assiste à une idéalisation du corps.

- La représentation du corps est soumise à des règles strictes : du Ve au IIIe siècle av. J.-C., les sculpteurs conservent à leurs statues les proportions conformes au type du Doryphore de Polyclète : le corps contient 7 à 8 fois la longueur de la tête.

- La sculpture ne s'intéresse pas au corps en lui-même, mais en tant qu'il est manifestation de l'esprit, ainsi que le théorise Hegel dans son Esthétique.

2.1.2 Le corps est devenu au cours du XIXe et XXe siècle un enjeu politique et social

Dans *La condition de l'homme moderne* (1958), la philosophe Hannah Arendt montre le changement qui s'est opéré entre l'Antiquité et la modernité : ce qui relevait alors de l'intime et du privé devient désormais public, entraînant une confusion entre le domaine privé (celui de la famille selon elle), et le domaine public (celui de la politique). C'est ce qu'elle appelle « l'avènement du social ». On peut appliquer ici cette analyse au corps : le corps relevait auparavant de l'intime, mais devient au cours du XIXe et XXe siècle un enjeu social. Tout d'abord, soulignons un changement dans la façon de penser le corps, et de le définir : le corps est pensé pour lui-même, et non dans sa relation avec l'âme.

- L'historien Georges Vigarello dans *Le sentiment de soi. Histoire de la perception de soi* (2014) note que dès le XVIIIe siècle, on observe un tournant, car apparaît alors ce qu'il appelle « l'individu sensible », c'est-à-dire un individu chez qui la sensibilité, le rapport au corps, prend une place de plus en plus grande. Ce qui pourrait être lié, selon lui, au recul de l'influence religieuse. Un penseur influent à cet égard est Rousseau, qui parle du « sentiment de l'existence » dans ses *Rêveries du promeneur solitaire*. L'individu ne se définit plus premièrement par sa conscience, mais accorde une place prédominante à son corps : « Je sens, donc je suis » écrit Bernardin de Saint-Pierre.

- Nietzsche dans *Ainsi parlait Zarathoustra*, « Des contempteurs du corps » (1883) critique toute attribution à l'homme de facultés suprasensibles (« Je suis corps de part en part, et rien hors cela »). La conscience, la raison, se trouvent ramenées à des aspects particuliers de la vie du corps : un philosophe passe par autant de philosophies que d'états de santé. La philosophie doit partir du corps.

Les avancées scientifiques conduisent à approfondir la connaissance du corps, qui devient l'objet de théories politiques et sociales au XIXe siècle, sur lesquelles se fondent des actions politiques.

- L'anthropologue David Le Breton, dans *Anthropologie du corps et modernité* (1990), note que l'essor de l'anatomie et de la chirurgie à partir de la Renaissance participe largement au changement de paradigme : appréhendé sur un modèle mécaniste, le corps est progressivement vidé de sa nature sacrée.

- **L'hygiénisme, mouvement de réforme sociale, se développe à la fin du XIXe siècle. Il appelle à « régénérer la nation » en améliorant la santé publique nationale**, en particulier en ville, grâce à un ensemble de mesures : amélioration des systèmes de traitement des eaux usées, développement du thermalisme, promotion du savon, mise en place à partir de 1883 à Paris d'un réseau de récipients pour mettre les déchets ménagers (récipients qui prendront le nom du préfet de la Seine à l'origine de la mesure, Eugène-René Poubelle).

- Ce courant s'appuie en particulier sur les découvertes de Pasteur : en 1885, Pasteur met au point le vaccin contre la rage. En parallèle l'antisepsie et l'asepsie se développent dans le milieu médical, ce qui permet une réelle amélioration du taux de réussite des opérations, et limite l'expansion des maladies.

• Le sociologue Bruno Latour, dans *Pasteur : guerre et paix des microbes* (1984) montre comment la révolution pastoriennne repose non sur le seul génie d'un homme, mais sur un ensemble de réseaux. Pasteur s'appuie notamment sur les hygiénistes pour faire connaître ses théories. Le microbe apparaît à la suite de Pasteur comme un nouvel acteur social : infiniment petits et omniprésents, depuis le lait du nourrisson jusqu'à la cellule du prisonnier, ils touchent indifféremment toute la population. Les pastoriens, capables d'identifier cet ennemi social qu'est le microbe, occupent une place cruciale dans la société : l'Institut Pasteur créé en 1888 est reconnu d'utilité publique, et possède une influence croissante et un auditoire de plus en plus important.

On passe progressivement au cours du XXe siècle des politiques d'hygiène aux politiques de la santé.

• « Si le maître mot du XVIIIe siècle était le bonheur, et celui du XIXe la liberté, celui du XXe siècle est la santé », écrit l'historienne Anne-Marie Moulin dans *Histoire du corps* (2015). La santé est alors définie comme « la vie dans le silence des organes », selon la citation du chirurgien René Leriche reprise par le philosophe Georges Canguilhem.

• **La santé devient un droit, en 1949, reconnue comme une préoccupation universelle par l'Organisation Mondiale de la Santé.** La santé n'est plus simplement l'absence de maladie mais une notion positive, un état bienheureux qui dépasse ainsi le champ de la médecine. Préoccupation croissante qui conduit à élargir le spectre de la médecine (médecine de prévention, etc).

• **On assiste au développement de la santé publique, qui pense le corps à grande échelle :** développement de l'épidémiologie, qui dépersonnalise la maladie, ne recherche plus les causes mais les facteurs de la maladie. La pratique du traitement direct de la maladie dans une relation entre le médecin et le malade laisse place à une prise en compte plus globale avec la gestion des risques : le sociologue Robert Castel dans *La gestion des risques*, 1981 évoque une « gestion technocratique des différences ». Cette politique de la santé passe aussi par une prise en charge par l'Etat des dépenses de santé : création de la Sécurité sociale en 1945.

2.2 Cette émergence du corps a-t-elle le sens d'une libération ou d'un assujettissement du corps ?

2.3 Vers une libéralisation des corps

Au XXe siècle, on assiste à un phénomène de libération sexuelle : chacun peut, individuellement, choisir son corps, sa sexualité, son genre. • On assiste à une libéralisation des mœurs, à laquelle contribue fortement le mouvement Mai 68, dont l'un des slogans est « Jouissons sans entraves », mouvement vécu et décrit par l'écrivaine Annie Ernaux dans son ouvrage *Les Années* (2008).

• Les femmes acquièrent une plus grande liberté dans le rapport à leur corps et à leur sexualité : légalisation de la pilule en France par la loi Neuwirth en 1967, loi sur l'interruption

volontaire de grossesse adoptée en 1975. Avoir des enfants devient un processus de plus en plus maîtrisé : on choisit d'avoir des enfants, et la médecine peut aider à cet égard à combattre la stérilité, grâce aux fécondations in-vitro à partir de 1978.

- Peu à peu, la société commence à accepter toutes les sexualités : première Gay Pride en France en 1979. Mais c'est un lent processus de mutation des représentations : dans la classification de 1968 de l'OMS, l'homosexualité est vue comme une maladie.

- Le genre peut désormais faire l'objet d'un choix : la France autorise depuis 2017 la modification de l'état-civil sans avoir « à justifier de traitements médicaux, opération chirurgicale ou stérilisation », mais moyennant une procédure devant les tribunaux.

Les évolutions techniques et technologiques permettent de libérer le corps de plusieurs contraintes

- Le développement des appareils ménagers permet de libérer le corps des femmes des contraintes ménagères qui pesaient en grande partie sur elles : Jean Mantelet, fondateur de Moulinex, lance ainsi le slogan « Moulinex libère la femme ».

- **La fabrication en série de vêtements par les usines textiles de prêt-à-porter conduit à l'émergence d'une mode plus confortable à partir des années 1950** : Pierre Bourdieu et Yvette Delsaut analysent dans « Le couturier et sa griffe » (1975) la façon dont des créateurs comme Courrèges ou Pierre Cardin développent une ligne de vêtements correspondant aux exigences d'une bourgeoisie, qui souhaite une mise en valeur du corps dans son apparence naturelle. Dans les représentations, on observe une plus grande acceptation de la diversité des corps

- **Dans la publicité, on observe une évolution dans la représentation des corps** : mise en avant du corps de femmes rondes; visibilité de plus en plus grandes du corps des personnes handicapées (Ellie Goldstein, une jeune femme trisomique de 21 ans est ainsi devenue l'égérie de Gucci en 2019).

2.3.1 Mais des processus de domination et de contrôle des corps demeurent voire s'accroissent

Le contrôle politique des corps

- **Le corps est politique, au sens où le politique laisse sur le corps des traces de ses logiques de pouvoir.** Dans La Colonie pénitentiaire, Kafka imagine ainsi une machine qui grave continuellement sur la peau des condamnés la loi à laquelle ils ont désobéi, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

- **Le philosophe qui a le plus mis en évidence les liens unissant corps et politique est Michel Foucault.** Dans son ouvrage Surveiller et punir (1975), le philosophe s'intéresse à la question du pouvoir qui s'exerce sur les corps, et étudie notamment la question de la discipline. Discipliner un corps, c'est en accroître les potentialités (par exemple, un militaire

apprenant une manoeuvre militaire acquiert en dextérité) : cela permet de constituer l'individu comme sujet. Mais parallèlement, l'individu se retrouve dépossédé de ce pouvoir : dans le cas du militaire, il obéit à son supérieur. Il y a donc un double processus de subjectivation et d'assujettissement qui est à l'oeuvre. La discipline ouvre la voie au biopouvoir selon Foucault (cf cours de Foucault au Collège de France, intitulé « Naissance de la biopolitique » en 1978-1979). La discipline portait sur le corps considéré comme machine, tandis que le biopouvoir s'étend au-delà du corps à la vie. Le biopouvoir concerne ainsi autant l'individu que la population : les phénomènes de natalité, de mortalité et de longévité deviennent les cibles privilégiées du contrôle bio-politique

Le contrôle social des corps

• **Le contrôle exercé par la société sur les corps ne cesse de s'accroître au cours du temps.** C'est ce qu'analyse Norbert Elias dans *La civilisation des moeurs* : à partir du XVI^e siècle se développent la politesse et les règles de pudeur, qui sont codifiées au départ par les nobles de cour, puis les bonnes manières sont reprises par les bourgeois au XVII^e, et ce mouvement se démocratise au XIX^e, où il culmine à l'ère de l'époque puritaine, qui s'appelle « hygiène » (on ne parle plus de sexualité devant les enfants, la nudité fait scandale). La libération des corps au XX^e siècle marque-t-elle l'arrêt de ce processus ? On peut y voir au contraire la continuation du processus de civilisation, qui s'est modifié dans ses manifestations. Les règles de pudeur ont été tellement intériorisées qu'elles permettent un dévoilement des corps, sans que cela ne suscite de déchaînement des passions. Le sociologue Jean-Claude Kaufmann analyse ce phénomène dans *Corps de femmes, regards d'hommes* (1995), à travers l'étude de la pratique des seins nus sur la plage : il remet en question l'interprétation de cette pratique comme phénomène de libération du corps de la femme, et montre qu'en réalité, cette pratique reste très normée (le corps doit être lisse, bronzé, épilé). En s'interrogeant sur l'origine de ces normes, Kaufmann en vient à penser qu'elles sont construites notamment sous l'influence du regard des hommes.

• **Les normes sociales concernant le genre ont particulièrement fait l'objet de nombreuses études sociologiques :** Judith Butler dans *Trouble dans le genre* (1990) distingue le sexe (l'identité juridique), le genre (l'identification au masculin ou au féminin) et l'orientation sexuelle. Elle insiste sur le caractère socialement construit du genre : les genres naissent des pratiques quotidiennes du corps que la société pousse à adopter (épilation, rasage, maquillage, gestuelle, habitudes alimentaires). Michael Messner dans *Power at play* (1992) montre que la masculinité est une construction sociale. Il souligne le rôle du sport, considéré comme la fabrique des vrais hommes dans la société nord-américaine. Cette croyance a selon lui des conséquences sur les interactions entre les hommes : à l'adolescence, les normes et les valeurs poussent les adolescents à pratiquer le sport, le jeune sportif apprend à valoriser la compétition et à dévaloriser l'expression de ses émotions. Le sport contribue ainsi à construire des contre-modèles de masculinité dans les représentations – l'intellectuel et l'homosexuel sont dévalorisés comme féminins.

L'exploitation des corps

• **L'exploitation des corps au travail, dans les usines mécanisées au XX^e siècle,**

est mis en scène par Charlie Chaplin dans son film Les temps modernes de 1936 : le corps est soumis à un nouveau rythme de travail, qui est dicté par la machine. L'usine crée de nouveaux risques d'accidents de travail. Au XXI^e siècle, les téléphones et ordinateurs nous obligent à nous adapter à un temps de plus en plus complexe, multiple, pressant, ce qui conduit à l'apparition d'une nouvelle forme d'exploitation des corps : le surmenage, qui provoque un épuisement mental particulier, une usure nerveuse, un mal-être inédit, un abattement global, étudié par Georges Vigarello dans Histoire de la fatigue (2020).

• Dans Pour sauver la planète, sortez du capitalisme (2009), le journaliste Hervé Kempf note que dans le monde contemporain « tout s'achète et tout se vend » : la sexualité, la procréation et la santé. Un vaste marché mondial du sexe, des bébés, des organes, se serait développé selon lui à partir des années 1980, sans autre loi que celle du profit maximal, et sans aucun égard pour les plus misérables.

L'auto-contrôle et le culte asservissant du corps

• Bien que l'on observe une évolution des normes fixant les stéréotypes véhiculés par la culture commune, David Le Breton souligne dans Anthropologie du corps et modernité (2008), que la tyrannie de l'apparence conduit à un travail acharné : il faut être mince, sain, beau, musclé, dynamique, afin que le corps devienne « présentable » et atteigne une valeur significative. La vieillesse, la maladie ou le handicap sont vécus comme des échecs dans une telle logique. • Le contrôle porte non seulement sur le corps, mais s'étend aussi à l'image que l'on donne de son corps sur les réseaux sociaux (photos retouchées par exemple), comme l'analyse Michela Marzano dans La philosophie du corps (2022), qui parle même d'un nouveau dualisme, entre le corps réel et l'image du corps.

• L'écrivain Georges Perec dans Les Choses (1965), souligne le fait que la recherche du bien-être conduit à un « mieux-être » épuisant.

3 Les progrès technologiques et scientifiques n'ont cessé de repousser les limites du corps. Mais la vulnérabilité du corps humain paraît cependant de plus en plus grande face aux nouveaux risques contemporains, ce qui appelle à repenser une politique du corps.

3.1 Les avancées scientifiques, technologiques et médicales, repoussent les limites naturelles du corps, et en redéfinissant les possibilités : un corps sans limites ?

3.1.1 Les progrès médicaux ont permis de renforcer le corps

Un allongement de l'espérance de vie...

- En 2017, l'espérance de vie à la naissance est de 85 ans pour les femmes et de 79 ans pour les hommes, alors qu'en 1948, elle était de 67 ans pour les femmes et 61 ans pour les hommes. Entre 1947 et 1997, cela est principalement dû à la baisse de la mortalité infantile. Entre 1997 et 2017, la baisse de la mortalité après 70 ans tire les gains d'espérance de vie, surtout pour les femmes

... qui s'explique par les progrès de la médecine curative et préventive

- **Progrès de la chirurgie** : première greffe de rein en 1954, première transplantation cardiaque en 1967. Innovations thérapeutiques : thérapie génique mise au point en 2000 pour soigner les patients atteints d'un déficit immunitaire sévère mise au point. Grâce au perfectionnement de l'imagerie médicale, on peut identifier plus rapidement les pathologies : invention du scanner en 1971, de l'échographie en 1979. Cela améliore le dépistage de cancers, comme le cancer du sein ou du poumon.

- **Mise en place d'une politique vaccinale**, élaborée par le ministre de la santé après avis de la Haute autorité de santé : vaccination rendue obligatoire contre la diphtérie (1938), le tétanos (1940), la poliomélie (1964).

Mais ces progrès bouleversent la définition traditionnelle du corps humain

- **Les greffes et transplantations posent la question du lien entre corps et identité** : David Le Breton dans *Anthropologie du corps et modernité* (2008) remarque que les prélèvements et transplantations d'organes posent le problème de la fragmentation des corps. Certes, « l'individu n'est pas la somme de ses organes », mais « le corps est matière d'identité ». D'autre part, les prélèvements d'organes sur des individus en état de mort cérébrale imposent aux donneurs un étrange statut de « cadavres vivants ».

- **Le cas des personnes en état de mort cérébrale pose la question de la définition du corps vivant et du corps mort**. Traditionnellement, la mort était définie par l'arrêt de toutes les fonctions organiques, notamment la respiration et l'activité cardiaque. Or depuis l'avènement des méthodes de réanimation, et le maintien artificiel de la ventilation et de la circulation sanguine, la mort a dû être redéfinie. D'où l'émergence du concept de mort cérébrale, dont les critères ont été définis en 1968 : absence d'activité électrique cérébrale, et aucune réactivité à l'examen neurologique.

- Les méthodes de procréation sans sexualité, ou la gestation pour autrui posent en outre le problème de l'« éparpillement du corps », a fortiori lorsque le donneur vient à décéder. La philosophe Sylviane Agacinski parle ainsi de « corps en miettes », titre d'un de ses ouvrages publié en 2009, dans lequel elle dénonce le body business au nom du respect de la dignité de la personne humaine.

3.1.2 Les progrès technologiques permettent d'augmenter le corps : vers le dépassement du corps?

La matérialité du corps est remise en question

- **Les progrès technologiques permettent de dépasser les limites spatiales assignées**

au corps : on peut se trouver en plusieurs endroits en même temps grâce aux hologrammes par exemple. En 2017, Jean-Luc Mélenchon réalise ainsi le premier meeting politique en hologramme et en direct en étant présent à la fois à Lyon et à Paris.

- **Succès du cybercorps** : dans son roman *Neuromancien* (1984), William Gibson définit le cyberspace comme un lieu totalement immatériel où le corps n'a plus de place. Il suffit d'un corps de substitution capable de nous représenter et de se multiplier à l'infini : ce sont les « avatars », construits au gré de nos envies et qui agissent selon le « profil » choisi. Le journaliste-photographe Robbie Cooper dans *Alter Ego* (2007) montre que l'avatar est considéré comme une extension de soi, qu'il soit ressemblant ou très différent, c'est un mélange du soi réel et idéal. David Le Breton, analysant le succès du cybercorps, parle d'un « adieu au corps » dans *Anthropologie du corps et modernité* (2008).

- **L'intelligence n'est plus liée à la matérialité du corps humain**, elle peut être reproduite artificiellement : c'est l'intelligence artificielle. ChatGPT en est le meilleur exemple, système lancé en novembre 2022, qui est capable de générer des textes cohérents et pertinents à partir d'une simple requête.

Le transhumanisme

- **Tout un courant transhumaniste s'est développé au cours du XXe et XXIe siècle, animé par l'idée d'exploiter les ressources des biotechnologies et de l'intelligence artificielle pour en finir avec le vieillissement et la mortalité du corps.** On pourrait faire un parallèle entre cette mise en avant de la technologie, et la mise en avant de la technique prônée par les sophistes dans l'Antiquité. Au fond, il y a une même idée : le corps de l'homme devient grâce à la technique le corps de tous les possibles. Clément Rosset, *L'anti-nature* (2011) : la pensée sophistique développe une pensée de l'artifice, où le corps n'a de valeur que par ce qu'on en fait. Le corps n'est pas à penser comme un donné, mais comme une matière à travailler, pensée que Rosset qualifie comme étant une forme d'« anti-nature ».

- **Ce mouvement est porté notamment par les grands acteurs de l'industrie high-tech, qui encouragent la recherche dans l'intelligence artificielle.** Elon Musk a créé l'entreprise Neuralink, dont l'objectif est de produire des interfaces cerveau-machine, grâce à des implants tels que des puces électroniques. Elon Musk a en outre développé SpaceX, entreprise qui oeuvre à coloniser la Lune ou Mars, pour faire de l'homme une espèce multi-planétaire.

- Parmi les projets défendus par les transhumanistes comme Marc Roux, président de l'Association française transhumaniste, on peut citer l'intervention dans l'embryon humain pour avoir des mutations transmissibles de générations en génération, le séquençage ADN accessible à tous (ce qui est possible aux Etats-Unis, mais interdit en France, où il ne peut être entrepris qu'à des fins médicales).

Un dépassement du corps qui pose question

- **Le 28 mars 2023, Elon Musk et des centaines d'experts ont signé une lettre ou-**

verte, demandant de suspendre pour six mois les recherches sur les systèmes d'intelligence artificielle plus puissants que GPT-4, le successeur du modèle sur lequel s'appuie ChatGPT. Le but : élaborer de meilleurs garde-fous pour ces logiciels, jugés « dangereux pour l'humanité ». Les dangers de l'intelligence artificielle ont été mis en scène dans le film *Matrix* (1999), qui dépeint un futur dystopique où la réalité perçue par la plupart des humains est une simulation virtuelle en se connectant à la Matrice, créée par des machines douées d'intelligence, afin d'asservir les êtres humains, à leur insu, et de se servir de la chaleur et de l'activité électrique de leur corps comme source d'énergie.

- **Le progrès médical associé aux progrès technologiques pose la question d'un nouvel eugénisme** : Malcom et Simone Collins, interviewés en novembre 2022 par le site new-yorkais Business Insider sont devenus porte-drapeaux aux Etats-Unis du test génétique préimplantatoire, un diagnostic très controversé qui vise à permettre aux parents engagés dans une fécondation in vitro de sélectionner les « meilleurs » embryons disponibles, afin d'avoir des enfants « ultraperformants ».

- Dominique Lecourt, *Humain posthumain* (2011) présente l'opposition entre d'un côté les « biocatastrophistes » et de l'autre les « technoprophètes ». Sans doute faut-il rompre soit avec cette religion du « pire », soit avec cette religion du « progrès » qui contamine selon lui la juste appréciation que nous devons avoir de la technique, comme ajustement continu de l'homme à son milieu, comme prolongement des conduites vitales par lesquelles l'homme cherche constamment à améliorer sa vie.

3.2 Cependant, le corps est vécu comme le lieu d'une vulnérabilité toujours plus grande face aux risques contemporains. Ce qui appelle à repenser une politique du corps.

3.2.1 Un corps de plus en plus vulnérable

Du corps-objet au corps-sujet

- **Si les progrès médicaux ont permis d'améliorer la qualité de la santé des personnes au XXe siècle**, G. Vigarello note cependant dans *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps* (2014), que le nombre de maladies déclarées par les personnes interrogées s'est accru de plus des trois quarts entre 1970 et 1980. Ce qu'il explique par un accroissement de la vigilance sur soi.

- **Ce constat nous oblige à repenser le corps en insistant non plus seulement sur le corps en tant qu'objet de la science ou de la technologie, mais sur le corps-sujet, c'est-à-dire le corps vécu, qui est le lieu d'une expérience personnelle.** Le philosophe Georges Canguilhem dans *Le normal et le pathologique* (1974), donne ainsi une nouvelle définition de la maladie. Il s'oppose à une définition objective de la maladie comme excès ou défaut par rapport à une norme quantitativement déterminée (définition qui était celle de la médecine hippocratique). On peut avoir une pathologie, et pourtant ne pas se sentir malade (par exemple, on peut très bien vivre avec un rein en moins) : il faut penser la maladie à partir du vécu du sujet. Être malade signifie que le sujet n'arrive plus à s'adapter à son milieu.

De nouveaux risques liés à la mondialisation et au changement climatique

• **Le processus de mondialisation favorise l'apparition et le développement des épidémies.** Gilles Dufrénot et Anne Levasseur-Franceschi dans Crises épidémiques et mondialisation (2021) identifient plusieurs facteurs en jeu : 1. La déforestation favorise la transmission de virus de l'animal à l'homme (rappelons la phrase de Chateaubriand : « Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent. »). 2. L'urbanisation : les mégapoles à forte densité démographique sont des lieux où les virus ont d'autant plus de chances de se transformer en épidémies à grande échelle. 3. Les migrations 4. Le tourisme. La pandémie de Covid19 en 2020-2021 en est l'exemple par excellence, mais ce n'est pas le seul, car le monde avait déjà connu des épidémies à grande échelle, comme la grippe espagnole en 1918-1919, soulignent les auteurs.

• **La pollution devient un risque de plus en plus important pour la santé humaine :** selon l'OMS, la pollution tue plus de 7 millions de personnes par an. Les perturbateurs endocriniens, comme le bisphénol, affectent la fertilité masculine (la concentration moyenne de gamètes dans le sperme des hommes a été divisée par deux en l'espace de 45 ans), comme l'a montré une étude publiée en juin 2022 dans la revue Environment International par un groupe de chercheurs danois et britanniques.

• **Le changement climatique a un effet notamment sur le corps des femmes :** Guillemina Girardi et Andrew Bremer dans un article publié en 2022 dans le Journal of Women's Health montrent que l'exposition aux perturbateurs endocriniens peut entraîner des conséquences néfastes à tous les niveaux : maturation sexuelle, fertilité, grossesse, lactation et ménopause. Les femmes enceintes font partie des groupes les plus vulnérables aux fortes chaleurs, associées à des risques accrus de prématurité.

3.2.2 Des pistes pour une nouvelle politique du corps, qui réponde à la demande sociale de prise en charge de la vulnérabilité du corps.

Contenu de la section principale ici...

Pour une politique du « care », du soin des corps

• Théorisée par Joan Tronto dans Un monde vulnérable, pour une politique du care (2009), l'éthique du care renvoie à une morale enracinée dans la sensibilité, contre les morales traditionnelles d'inspiration kantienne, forgées dans le recours à un sujet pratique rationnel et universel. L'être vulnérable est fait de liens et d'attaches qui le rendent dépendant des autres, du soin ou de l'attention qu'ils peuvent lui accorder tant il est dans le besoin.

• Robert Castel, Bernard Gazier, Bruno Palier et Hélène Périvier (2014) appellent à « refonder la protection sociale », ce qui passe selon eux par la mise en place d'une nouvelle génération de droits sociaux combinant protection (droits d'accès à tous aux services publics et sociaux, et garantissant un minimum de ressources associées au travail) et promotion sociale (droits aux transitions et à la formation assurant les mobilités socioprofessionnelles de chacun).

- **Concernant la question de la dépendance des personnes âgées, deux grandes options se dessinent** : soit des réponses facilitant la défamilialisation du travail de care (rendu en dehors de la famille), soit au contraire incitant à sa familialisation (comme c'est le cas dans les congés pour prendre soin d'un proche, que ceux-ci soient rémunérés ou non). En réalité, diverses solutions combinant de multiples ressources semblent être requises, comme le note Claude Martin dans *Allongement de la vie* (2007) : soit des perspectives individualistes (développement de nouvelles technologies permettant aux individus en perte d'autonomie de rester dans leur domicile le plus longtemps possible, allocation sociale comme l'allocation personnalisée à l'autonomie créée en 2002); soit des perspectives plus communautaires (développement de logements regroupés combinant logements indépendants, services collectifs de proximité). Pour une politique volontariste et de long terme visant la diminution de la pollution atmosphérique

- **Des mesures ont déjà été prises en ce sens** : interdiction des liaisons aériennes intérieures au territoire national dès lors qu'un trajet alternatif en train, moins émetteur de CO₂, existe en moins de 2h30 (Loi climat et résilience, 2021), mise en place de zones à faible émission.

- **Mais dans une décision du 10 mai 2023, le Conseil d'Etat estime que les mesures prises par le gouvernement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de - 40% en 2030 par rapport à leurs niveaux de 1990 sont insuffisantes.**

La question de la fin de vie

- **Avec l'allongement de la durée de vie, ce n'est plus la durée mais la qualité de la vie qui pose problème.** La question de l'euthanasie exprime notamment une souffrance physique et psychique, conduisant à demander la mort. Face à cela, et comme le recommande dans un rapport de juillet 2023 la Cour des comptes, l'Etat devrait encourager le développement d'unités de soins palliatifs (vingt-six départements en France sont dépourvus de services de soins palliatifs).

- **Dans le même rapport, la Cour des comptes souligne le manque de médecins généralistes traitants à domicile, la faiblesse de leur formation aux soins palliatifs et l'insuffisance du nombre de médecins coordonnateurs en établissements pour personnes âgées dépendantes, mais aussi l'absence de formation des auxiliaires médicaux freinent, pour leur part, le développement des prises en charge dans ces lieux de vie.** Un grand plan de formation destiné aux auxiliaires médicaux dans les Ehpad, un financement adapté des services de soins infirmiers à domicile et la généralisation des équipes mobiles de soins palliatifs intervenant au domicile sur l'ensemble du territoire sont indispensables pour permettre d'améliorer ces prises en charge et mettre en ainsi en oeuvre le principe de gradation des soins palliatifs.

4 Conclusion

Le fait que le corps soit devenu un enjeu politique crucial au cours des siècles est le signe que le corps est devenu le lieu définitoire par excellence de l'identité des individus, suite à la perte des transcendances. Ce qui donne naissance à des demandes sociales parfois contradictoires, les individus souhaitant une plus grande liberté dans le rapport à leurs corps, mais aussi une plus grande protection face aux risques pouvant l'affecter. Malgré les progrès scientifiques et technologiques fulgurants qui conduisent certains à rêver d'immortalité et de dépassement du corps, les risques contemporains liés à la mondialisation ou au changement climatique affectent nos corps, et les fragilisent. Une politique du corps doit être élaborée, qui prenne en compte ces bouleversements, et qui puisse répondre efficacement aux défis contemporains concernant la qualité de la vie, depuis ses débuts jusqu'à son terme

